

concept cantonal du sport ^{et de} l'activité physique

Horizon 2035 : Tout un canton en mouvement !





Sommaire

Des valeurs, une ambition	5
Le sport dans le canton de Vaud	6
Une politique sportive durable et transversale	8
Une vision	10
5 axes stratégiques	12
1. Sport populaire et activité physique	15
2. Éducation physique, sport scolaire et parascolaire	19
3. Sport international, économie et recherche	23
4. Sport d'élite et promotion de la relève	27
5. Infrastructures sportives et espaces pour le mouvement	31





Des valeurs, une ambition

Depuis un demi-siècle et l'adoption en 1975 de la première loi cantonale vaudoise qui lui a été dédiée, le sport n'a cessé d'évoluer et de connaître un développement constant au point d'occuper une place majeure dans notre société. Qu'il s'agisse de compétition professionnelle ou amateur, d'éducation physique, de loisir, d'activité physique au sens large, de santé publique ou encore de retombées économiques, le sport est multiple. Et il fait face à d'importants enjeux auxquels ce premier Concept cantonal du sport et de l'activité physique vaudois apporte une réponse.

Ce document trace une ligne. Il dégage un horizon s'appuyant sur cinq axes stratégiques qui s'accompagnent chacun de propositions concrètes. Les cinq domaines identifiés couvrent un large spectre qui va du sport populaire et d'élite, en passant par la promotion de la relève et de la santé, l'éducation physique en milieu scolaire, le sport international, ainsi que la question des équipements et des installations.

L'ensemble de ces thématiques couvre plusieurs politiques publiques dont le déploiement concerne les trois niveaux institutionnels que sont les communes, les cantons et la Confédération. De nombreux acteurs privés, à l'instar des fédérations, des associations, des clubs ou encore des fondations, sont les premiers partenaires de la mise en œuvre de la politique sportive poursuivie dans notre canton et qui prend une nouvelle dimension avec ce concept cantonal.

C'est pour cette raison que les réflexions qui se trouvent à l'origine de ce document de référence ont également été nourries d'échanges avec de nombreuses personnes et instances concernées par le sport et l'éducation physique. Propice au dépassement de soi, à la quête d'exploits comme à celle du bien-être, le sport facilite l'intégration et se doit de promouvoir l'égalité tout en prenant en compte les enjeux liés à la durabilité. Ce concept fera l'objet d'une évaluation périodique pour qu'il reste ambitieux et cohérent.

Le premier Concept cantonal du sport et de l'activité physique vaudois met ainsi en lumière notre ambition d'offrir au sport et à l'activité physique une place prépondérante au cœur de l'action de l'Etat, tant leurs impacts participent à la qualité de vie dans notre canton. Ce document est ainsi non seulement un guide, mais aussi un engagement.

Christelle Luisier Brodard
Présidente du Conseil d'Etat
Cheffe du Département des institutions,
du territoire et du sport

Le sport dans le canton de Vaud

84

La proportion en pourcent de la population suisse qui pratique occasionnellement ou régulièrement une activité sportive.

41

La proportion en pourcent des sportives et sportifs d'élite suisses qui perçoivent moins de 14'000 francs par an de revenus générés par leur activité sportive.

20'000

Le nombre de membres de comité, entraîneures et entraîneurs et arbitres, essentiellement bénévoles, qui œuvrent dans les clubs vaudois.

58

Fédérations sportives internationales présentes sur sol vaudois.

2'965

Le nombre de Vaudoises et Vaudois qui ont pris part à l'une des 115 formations J+S organisées dans le canton en 2022.

55

La proportion en pourcent de clubs vaudois qui disent manquer d'infrastructures. Et un quart des clubs refusent des nouveaux membres pour cette raison.

13'760

Le nombre d'élèves vaudoises et vaudois ayant participé à une ou plusieurs activités du sport scolaire facultatif durant l'année scolaire 2021-2022.



180' 000

Le nombre de membres recensés dans
les 1'150 clubs sportifs vaudois.

873' 000' 000

La valeur ajoutée annuelle sur le territoire vaudois
générée par la présence des sièges des
fédérations sportives internationales.

Une politique sportive durable et transversale

La politique du sport et de l'activité physique vise l'exemplarité en termes de climat et de durabilité. Agissant sur plusieurs dimensions de la durabilité, elle répond au but de la loi sur l'éducation physique et le sport qui « vise à encourager l'éducation physique et sportive et la pratique du sport à tous les niveaux et pour l'ensemble de la population, dans le respect des valeurs éthiques et en favorisant les principes du développement durable ».

La mise en œuvre de la politique du sport s'inscrit en cohérence avec les objectifs climatiques et de durabilité du Conseil d'Etat. Afin de réduire l'impact de la pratique du sport, la prise en compte des critères liés à ces deux thématiques majeures est nécessaire tant lors de l'évaluation des projets que dans le cadre des subventions cantonales.

La durabilité concerne toutes les politiques publiques. En ce qui concerne la politique du sport et de l'activité physique, sa mise en œuvre s'inscrit dans plusieurs thèmes de l'Agenda 2030 avec des mesures qui contribueront à la réalisation de plusieurs de ses objectifs. Ainsi un point d'attention particulier sera porté aux thématiques transversales ci-contre sur lesquelles de nombreuses propositions du présent concept peuvent avoir un impact significatif.





La santé

La pratique sportive contribue à la santé de la population vaudoise, l'exercice régulier d'une activité physique étant reconnu comme un facteur important de prévention des maladies non transmissibles. Le sport et l'activité physique ont aussi un effet positif sur la santé mentale et les fonctions cognitives en améliorant notamment la confiance en soi. Toutefois, la pratique excessive d'une activité physique peut nuire à la santé physique et psychique des individus. Il s'agit donc de veiller à encourager une pratique propre et éthique du sport.



L'environnement et le climat

La pratique sportive a un impact sur l'environnement et le climat, notamment à travers la construction et l'exploitation d'infrastructures, et lors de l'organisation de manifestations. Dans ces deux domaines, des stratégies visant à limiter les impacts climatiques et environnementaux doivent être déployées par les collectivités publiques, notamment par des efforts dans la planification, la conception et la réalisation des infrastructures et des événements. En parallèle, le réchauffement climatique impacte déjà la pratique sportive, il est ainsi nécessaire de tenir compte de ce paramètre dans le cadre de leur organisation et leur développement.



L'inclusion et l'intégrité

La pratique sportive doit s'assurer que le sport et l'activité physique jouent leur rôle d'intégration pour l'ensemble de la société. Il est donc nécessaire d'agir en ce sens. De même, il est important de garantir l'intégrité des personnes à travers des mesures de prévention des abus de tous types qui assurent une pratique sportive dans un cadre respectueux.

Une vision

“

« Le Canton de Vaud se positionne comme un territoire de promotion du sport et de l'activité physique sur le plan local, national et international avec l'ambition de l'encourager à tout âge, pour toutes et tous, en vue de favoriser qualité de vie, santé et bien-être. Capitale administrative du sport mondial, le Canton soutient la relève et le sport d'élite, de même que la construction d'infrastructures sportives durables et en suffisance. »

”



5 axes stratégiques

Pour répondre à cette vision, 5 axes stratégiques ont été identifiés. Ils se déclinent en 15 objectifs et 57 propositions qui vont contribuer au développement du sport et de l'activité physique. Ils sont présentés sans ordre hiérarchique ou d'importance.

1

Sport populaire et activité physique

Favoriser le développement de la pratique sportive et physique au sein des clubs et en dehors des structures sportives traditionnelles.

2

Éducation physique, sport scolaire et parascolaire

Assurer la place de l'éducation physique et sportive dans l'enseignement, et de l'activité physique dans le cadre des activités parascolaires.

3

Sport international, économie et recherche

Contribuer à renforcer la place de Lausanne et du Canton de Vaud en tant que capitale administrative du sport mondial et favoriser la création d'activités économiques, les retombées touristiques et le rayonnement académique.

4

Sport d'élite et promotion de la relève

Renforcer les conditions-cadres favorables au développement de la relève et à la pratique sportive de haut niveau dans le respect de l'intégrité physique et morale des athlètes.

5

Infrastructures sportives et espaces pour le mouvement

Soutenir les communes dans la planification, la construction et la rénovation d'infrastructures sportives et d'espaces favorables au mouvement.





1

Sport populaire et activité physique



Situation actuelle

Le canton de Vaud dispose d'un riche tissu associatif qui comprend plus de 1'000 clubs, 180'000 membres et plus de 20'000 bénévoles dans l'encadrement administratif et sportif (monitrices et moniteurs), ainsi que dans l'arbitrage. Mais le sport associatif doit relever d'importants défis compte tenu de la croissance démographique, de l'évolution des modes de « consommation sportive », de la diversification des publics, du manque d'infrastructures, des difficultés à renouveler les postes de bénévoles et, dans certains cas, de l'inadéquation entre l'offre associative et une part de la population désireuse de moins d'engagement et de compétition. Un nombre croissant de clubs doit refuser de nouveaux membres, principalement par manque d'infrastructures ou de personnel d'encadrement sportif. La complexification des exigences légales et administratives est également un frein à leur développement. Dans ce contexte, il convient que les pouvoirs publics proposent un soutien en adéquation avec cette nouvelle donne.

Objectifs

1.1

Favoriser le développement des compétences, le rôle social des clubs et la promotion du sport associatif vaudois

- Encourager la professionnalisation des associations faitières du sport vaudois (associations cantonales et Sport Vaud), en vue de renforcer les compétences administratives et sportives de ces entités.
- Favoriser le développement de compétences en matière de technologies numériques dans les clubs et associations cantonales.
- Promouvoir le partage d'informations, de connaissances et de bonnes pratiques au sein du sport associatif.
- Soutenir et valoriser le bénévolat dans les milieux sportifs.
- Favoriser le renouvellement et le développement de l'encadrement sportif en créant une fonction d'assistante entraîneuse et d'assistant entraîneur sous l'égide du programme fédéral Jeunesse+Sport.



- Encourager le développement de pratiques sportives sans compétition dans les clubs.
- Intégrer le phénomène du e-sport et ses liens avec une politique sportive cantonale.

1.2

Développer le soutien à une activité physique et sportive respectueuse des notions d'inclusion, de genre et d'intégrité dans les milieux associatifs et en pratique libre



- Offrir une expertise cantonale en matière de prise en considération des notions d'inclusion - notamment des personnes en situation de handicap -, d'identité de genre, d'orientation sexuelle, et d'intégrité dans le domaine du sport et de l'activité physique.



- Favoriser l'égalité des genres dans les pratiques sportives et dans les sphères dirigeantes des clubs et associations.



- Promouvoir une pratique respectueuse de l'intégrité de toutes les personnes pratiquant du sport ou de l'activité physique en partenariat avec les organismes actifs dans le domaine, notamment avec Swiss Sport Integrity.



- Former le personnel d'encadrement des sportives et sportifs à l'utilisation des programmes de prévention en matière d'éthique dans le sport.



- Sensibiliser au fair-play dans et autour du sport.

1.3

Soutenir le développement de projets et la promotion de la pratique autonome de l'activité physique et du mouvement



- Conseiller et soutenir les communes dans la mise en place de programmes favorisant le sport et l'activité physique dans et hors des clubs, y compris en libre-accès, pour toutes les tranches d'âge de la population dans une logique intergénérationnelle.

- Considérer les possibilités offertes par les technologies numériques pour favoriser la pratique d'activités physiques (applications, parcours connectés, etc.).
- Mettre sur pied ou soutenir des programmes d'activité physique en faveur des seniors.
- Promouvoir la pratique de l'activité physique au travers des manifestations sportives populaires.



Focus

Programme de formation en gestion des clubs

Depuis 2022, le Canton de Vaud propose une offre de formation aux quelque 7'000 membres de comité des associations cantonales et des clubs sportifs vaudois. Bénévoles pour la majorité d'entre eux, ils mettent à disposition plus d'un million d'heures de travail par an pour assurer le bon fonctionnement des clubs.

L'offre de formation, construite sur la base des attentes des actrices et acteurs, concerne autant la gestion des finances que la communication, l'utilisation des réseaux sociaux, la durabilité, l'organisation de manifestations, la présidence d'une association, la prévention des abus et des situations de maltraitance, la protection des données ou encore la sensibilisation aux effets du réchauffement climatique sur la pratique sportive.

Depuis le lancement de ce programme, près de 500 personnes ont suivi un module de formation dispensé par des expertes et experts en lien avec la pratique sportive, avec une moyenne d'environ 50 participantes et participants par session.



2

Éducation physique, sport scolaire et parascolaire



Situation actuelle

Conformément à la loi fédérale, la loi cantonale fixe les obligations pour le sport à l'école et place le sport et l'activité physique comme partie intégrante du système éducatif (santé, bien-être, valeurs, estime de soi, confiance, performance individuelle, gestion des conflits, inclusion, etc.). Les cours de base d'éducation physique et sportive sont souvent accompagnés de journées sportives, de camps sportifs, de sport scolaire facultatif ou de compétitions cantonales inter-établissements. L'augmentation continue du nombre d'élèves constitue toutefois un défi permanent pour la construction des infrastructures nécessaires à cet enseignement. Parallèlement, l'école est le lieu de rassemblement de tous les enfants, élèves, apprenties et apprentis, celui où les jeunes découvrent des disciplines variées et où les bonnes habitudes en termes de pratiques sportives peuvent être acquises ou consolidées. En ce sens, de nombreux programmes d'initiation et sensibilisation sont à disposition.

L'école est sans cesse en mouvement, les élèves doivent l'être aussi.

Objectifs

2.1

Renforcer l'éducation physique et sportive et veiller au respect de la législation en vigueur

- Favoriser la construction des infrastructures sportives intérieures et extérieures nécessaires à l'enseignement de l'éducation physique et sportive conformément aux dispositions légales ainsi qu'aux besoins des activités parascolaires et du sport associatif.
- Encourager les partenariats pour la construction, l'exploitation et la mise à disposition des infrastructures sportives dédiées à l'enseignement (communes, Canton, établissements d'utilité publique, associations et clubs sportifs).
- Renforcer le soutien aux camps sportifs scolaires.



- Favoriser la mise en place de l'éducation physique et sportive ainsi que les offres complémentaires de sport scolaire facultatif pour les élèves à besoins particuliers.

2.2

Développer le sport scolaire facultatif et les offres sportives complémentaires sur l'ensemble du territoire en collaboration avec les communes et les milieux sportifs

- Favoriser et financer des offres de sport scolaire facultatif aussi développées que possible dans chaque établissement scolaire.
- Promouvoir le lien entre les établissements scolaires et les milieux du sport associatif.



- Encourager les programmes et initiatives, reconnus par le Canton, de promotion du mouvement et de l'activité physique dans la scolarité obligatoire et post-obligatoire.

2.3

Favoriser l'émergence de projets pilotes dans le domaine parascolaire

- Proposer des formations spécifiques à l'organisation et à l'encadrement d'activités sportives au personnel des structures parascolaires.



- Élaborer ou soutenir l'émergence de projets pilotes permettant d'apporter du mouvement dans le cadre parascolaire en partenariat, selon les cas, avec les communes, les directions d'établissements scolaires, les milieux sportifs, de la santé et de la jeunesse.



Focus

Le mouvement à l'école

La loi fédérale impose l'enseignement de trois périodes d'éducation physique hebdomadaires à tous les degrés de la scolarité, gymnases y compris, ce que le Canton de Vaud peine parfois à réaliser du fait, en particulier, d'infrastructures de sport manquantes. Ces trois leçons hebdomadaires sont complétées, selon les établissements, par des camps sportifs, des joutes sportives ou des après-midis sportifs.

Face aux enjeux liés à la mobilité et à la sédentarité, l'école offre d'autres possibilités de promouvoir le mouvement et l'activité physique. Il existe des programmes spécifiques, parfois de nature fédérale, qui incitent à introduire du mouvement à d'autres occasions, à l'image de L'Ecole Bouge qui propose 15 minutes d'activité physique quotidienne, essentiellement dans les classes du degré primaire. Dans le canton, chaque établissement scolaire est par ailleurs tenu de mettre sur pied un programme de sport scolaire facultatif. Celui-ci propose différentes activités sportives, le plus souvent gratuites, aux élèves en dehors des heures de cours. Ceux-ci s'inscrivent pour une session de 4 à 20 semaines. Le programme permet aux écolières et écoliers de découvrir différentes disciplines avec l'espoir que l'une ou l'autre leur donne envie de persévérer au sein d'un club ou en pratique libre. Entre 13'000 et 20'000 élèves y participent chaque année.

Au travers de ces différentes interventions, le Canton de Vaud fait ainsi la promotion des nouvelles recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé, adaptées par l'Office fédéral du sport (OFSP) sous le slogan « Chaque geste compte ».



3

Sport international, économie et recherche



Situation actuelle

Au cours des dernières décennies, grâce au statut de capitale olympique, le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne ont tissé un réseau d'une soixantaine de fédérations et organisations sportives internationales faisant du territoire vaudois la capitale mondiale de l'administration du sport. Par ailleurs, et de manière régulière, le canton de Vaud est le lieu d'accueil de nombreux événements sportifs nationaux ou internationaux de tout premier plan. Mais la concurrence internationale est de plus en plus vive. L'action des pouvoirs publics doit dès lors s'adapter constamment pour répondre à ce défi et favoriser la mise en place d'un écosystème économique et académique fertile à l'innovation. Un tel écosystème repose également sur des conditions-cadres favorisant les retombées économiques générées par l'activité sportive et l'industrie du sport.

Objectifs

3.1

Renforcer le soutien à l'accueil de fédérations sportives, de manifestations et de congrès sportifs internationaux en collaboration avec la Fondation « Lausanne Capitale Olympique »

- Identifier régulièrement les besoins et attentes des fédérations et organisations sportives internationales afin d'adapter, selon les ressources, la stratégie et les conditions-cadres nationales, cantonales et communales.
- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie d'accueil des manifestations sportives internationales sur l'ensemble du territoire cantonal, qui fixe des priorités en fonction des retombées attendues et des objectifs de durabilité.
- Renforcer les actions de mise en réseau des fédérations sportives internationales entre elles et avec les organisations internationales pour qu'elles y trouvent une plus-value unique au monde.
- Favoriser l'émergence d'une stratégie de diplomatie par le sport qui doit permettre au Canton de Vaud et à la Confédération de bénéficier de ce réseau sportif international pour leur rayonnement et le développement de leurs autres politiques publiques.

3.2

Favoriser les liens entre les milieux économiques et académiques et les fédérations sportives internationales

- Renforcer les synergies avec les milieux économiques et académiques en vue de développer un écosystème dans le domaine du sport qui renforce la place de Lausanne et du Canton de Vaud comme capitale mondiale de l'administration du sport.
- Encourager le lancement et le développement de projets collaboratifs autour de l'innovation et la durabilité dans le domaine du sport.

3.3

Favoriser les retombées économiques, sociales et touristiques de la politique de promotion du sport

- En collaboration avec les actrices et acteurs concernés, identifier et favoriser des activités sportives susceptibles de générer des retombées économiques, sociales et touristiques en tenant compte des différents atouts des régions du canton et du développement d'un tourisme quatre saisons.
- Lors de grandes manifestations sportives, s'assurer d'une collaboration entre les organisateurs et les entreprises, les prestataires et les fournisseurs vaudois, y compris dans le secteur du tourisme.
- Obtenir des données sur les retombées économiques, sociales et touristiques pour orienter les décisions.
- Favoriser la création de liens entre les fédérations et organisations sportives internationales et le tissu local (population, communes, manifestations sportives).
- Intensifier les relations avec les fédérations sportives nationales en vue de favoriser les collaborations avec les fédérations sportives internationales et les associations cantonales.



Siège du Comité International Olympique



Focus

Sport et retombées économiques

Le canton de Vaud abrite le siège du Comité international olympique (CIO) et celui de près de 60 fédérations et organisations sportives, ce qui en fait un lieu unique de l'administration mondiale du sport. Cela représente 2'400 emplois équivalents plein temps.

Si cette présence a largement contribué au rayonnement du canton de Vaud, elle a également un impact économique spectaculaire. Les dépenses cumulées des organisations sportives internationales atteignent en moyenne 873 millions de francs par an dans la région, avec une augmentation de près de 50% cette dernière décennie.

Le monde du sport génère également d'importants mouvements en lien avec le tourisme d'affaires, notamment lors de congrès, séminaires, sessions de formation ou conseils d'administration. Il en résulte plus de 28'000 nuitées par année dans le canton de Vaud.

Les impacts en termes de promotion de l'image en Suisse et à l'étranger, bien que très difficiles à chiffrer, sont assurément très importants.



ALBRIGHT



swiss team

4

Sport d'élite et promotion de la relève



Situation actuelle

Le soutien au sport d'élite et à la promotion de la relève s'est considérablement développé ces trente dernières années, en Suisse comme dans le canton de Vaud, parfois avec l'aide de fondations ou associations subventionnées. Sous l'impulsion de Swiss Olympic, l'organe faîtière du sport associatif en Suisse, la détection et l'identification des talents, de même que la mise sur pied de structures chargées de les réunir et de les encadrer (centres régionaux et centres nationaux de performance) ont été uniformisées au sein des fédérations sportives nationales. C'est à ce cadre que doivent se rattacher les systèmes sport-études des différents cantons. Celui du Canton de Vaud s'est fortement étoffé ces dernières décennies, notamment en s'efforçant de s'approcher au mieux des besoins des sportives et sportifs tout en accordant toute l'importance requise à la réussite scolaire ou professionnelle des athlètes concernées et concernés. Le sport d'élite et de relève évolue toutefois rapidement, ce qui demande aux pouvoirs publics de s'adapter.

Objectifs

4.1

Développer le soutien à la relève et au sport d'élite en coordonnant l'action de la Confédération, du Canton et des différentes fondations et associations

- Renforcer les conditions-cadres favorables au développement de la relève et du sport d'élite (détection, école et sport, formation des entraîneurs et entraîneuses, prévention du dopage, transition relève-élite, reconversion, etc.).
- Soutenir financièrement le sport d'élite et de la relève, en collaboration avec les associations et fondations vaudoises concernées.

4.2

Favoriser l'établissement de centres régionaux et nationaux de performance en concertation avec les clubs, les associations cantonales, les fédérations nationales et Swiss Olympic

- Soutenir l'implantation de centres régionaux et nationaux de performance dans le canton de Vaud.
- Encourager la professionnalisation des postes d'entraîneurs et entraîneuses de la relève dans les associations cantonales.

4.3

Développer et piloter le dispositif sport-études en collaboration avec les associations sportives cantonales et les centres régionaux et nationaux de performance (CRP et CNP)

- Consolider la stratégie sport-études cantonale, notamment en favorisant la professionnalisation du dispositif.
- Superviser le fonctionnement sportif des structures sport-études, notamment au niveau des procédures d'admission et de maintien.
- Tenir compte, dans le système sport-études vaudois, des besoins différents selon les disciplines sportives.
- Assurer un accompagnement individualisé des élèves en sport-études.



- Favoriser l'accompagnement des élèves par des professionnelles et professionnels de la santé (médecins, psychologues, physiothérapeutes, etc.) pour mettre en place un cadre propice à la performance sur le long terme.



VAUD GÉNÉRATIONS CHAMPIONS

PARTAGEONS NOS VICTOIRES



Focus

Vaud Générations Champions

Depuis 2022, le Canton de Vaud soutient l'association «Vaud Générations Champions» dans son objectif de favoriser les ambitions sportives des athlètes, de valoriser leur parcours, de créer des liens avec les élèves des écoles vaudoises au travers des valeurs du sport et de créer une dynamique solidaire entre les championnes et les champions d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Ce programme novateur apporte tout d'abord un soutien financier et moral aux sportives et sportifs d'élite vaudois à travers des aides financières, en partageant des conseils de carrière et en donnant accès à un réseau d'expertes et d'experts, ainsi qu'à un programme de mentoring avec des Olympiennes et Olympiens.

Vaud Générations Champions propose aussi de valoriser les championnes et champions vaudois au travers de campagnes de communication, un soutien indirect, mais précieux, pour des athlètes qui souffrent d'un manque de visibilité. L'objectif est de faire connaître ces ambassadrices et ambassadeurs à la population du canton, de sensibiliser cette dernière au sport d'élite et à ses valeurs.

Il inspire également les élèves au travers du programme « 1 classe - 1 champion ». Les athlètes soutenus parrainent une classe vaudoise pendant une année. Les élèves assistent à une compétition en Suisse ou participent à une initiation sportive. L'objectif est de transmettre des messages forts de dépassement de soi, de partage, d'amitié et de détermination.



5

Infrastructures sportives et espaces pour le mouvement



Situation actuelle

La croissance démographique vaudoise engendre des besoins constants en nouvelles infrastructures sportives de toutes sortes, alors que la sédentarité de la population nécessite le développement d'aménagements urbains favorables au mouvement pour toutes les classes d'âge, des plus jeunes jusqu'aux seniors qui sont de plus en plus nombreux et de plus en plus longtemps en bonne santé. Simultanément sont apparues des difficultés plus importantes en termes d'aménagement du territoire (terrains constructibles disponibles), d'acceptation des projets selon leur localisation, leur aspect architectural, ainsi qu'en fonction des nuisances sonores ou visuelles qu'ils peuvent ou pourraient provoquer pour le voisinage. Les infrastructures sportives doivent aussi faire face aux défis que représentent leur consommation énergétique et leur capacité d'adaptation au réchauffement climatique.

Objectifs

5.1

Établir un concept des infrastructures sportives d'importance cantonale et régionale

- Établir un inventaire régulièrement mis à jour et une planification des besoins principaux sous la forme d'un concept des infrastructures sportives d'importance cantonale (CISIC).
- Poursuivre et développer les liens avec l'Office fédéral du sport (OFSP), Swiss Olympic et les fédérations nationales pour favoriser la construction et l'exploitation d'infrastructures sportives d'importance nationale.
- Étudier la possibilité de soutenir l'exploitation des infrastructures reconnues d'importance nationale, ainsi que certaines installations cantonales voire régionales comme les piscines et patinoires couvertes.

5.2

Soutenir la construction d'infrastructures sportives

- Soutenir les communes dans la planification, la construction, la rénovation et le financement des infrastructures sportives, en tenant compte des besoins des clubs et de la population.
- Soutenir les communes dans la réalisation de concepts d'infrastructures sportives d'importance communale (CISCO) et favoriser la coopération intercommunale.
- Étudier la possibilité de construire un centre d'entraînement cantonal multisports.



- Offrir une expertise garantissant la prise en compte des enjeux de durabilité et d'économie dans la conception des infrastructures sportives.
- Favoriser les partenariats privé-public dans la construction et l'exploitation d'infrastructures sportives.

5.3

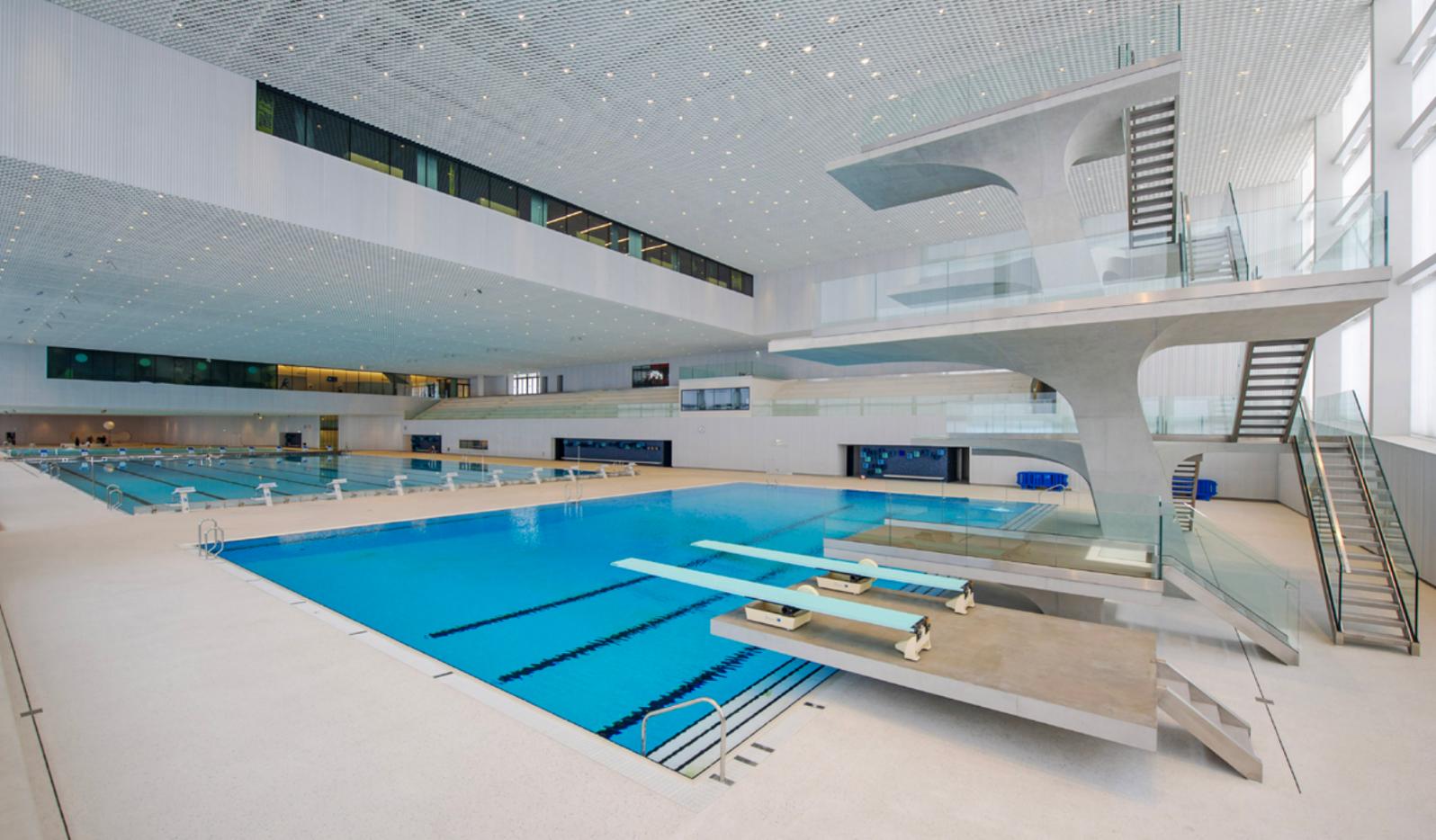
Soutenir les communes dans la mise en place d'un aménagement du territoire favorable au mouvement en libre accès



- Encourager et soutenir les communes dans des projets d'aménagement du territoire ou d'espaces favorisant l'activité physique libre, tout en veillant à leur animation.
- Participer à l'élaboration et l'accompagnement de la mise en place du Plan directeur cantonal en présentant notamment les besoins du sport scolaire et ceux des milieux sportifs (communes, clubs, etc.).



- Offrir une expertise garantissant la prise en compte des enjeux de durabilité, d'adaptation aux changements climatiques et d'inclusion dans la création et la rénovation d'espaces favorables au mouvement (cours d'école et places de jeux, par exemple).
- Mettre en place des structures modulables, mutualisables, déplaçables et intergénérationnelles.



Focus

Une forte pression sur les infrastructures

Le manque d'infrastructures est un des principaux freins à la pratique sportive dans le canton de Vaud, tant sur le plan scolaire que pour la pratique en club. En 2016, « Portrait des clubs sportifs vaudois » relevait que la mise à disposition de plus ou de meilleures infrastructures était un vœu formulé par 47% des clubs du canton. Début 2023, 600 des 1'150 clubs sportifs vaudois ont répondu à un nouveau sondage : 55% des réponses indiquaient un manque d'infrastructures sportives à disposition et 25% des clubs ayant répondu sont contraints de refuser de nouveaux membres en raison de ce manque d'infrastructures.

La construction des infrastructures sportives incombe le plus souvent aux communes. Celles-ci font d'importants efforts en la matière. Quelques réalisations emblématiques sont d'ailleurs venues enrichir le parc vaudois ces 10 dernières années, à l'instar de la patinoire et piscine olympique de Malley, du stade de football de la Tuilière ou encore du big air de Leysin.

Les difficultés rencontrées pour répondre aux besoins sont cependant multiples et toujours plus complexes. Elles sont dues aux contraintes liées à l'aménagement du territoire, aux capacités financières des communes (investissement et coûts d'exploitation) et aux enjeux environnementaux (nuisances sonores ou visuelles, plans de mobilité, etc.). Certains sports de plein air ont, par exemple, un impact sur la faune et la flore ou ne sont que partiellement, voire pas du tout compatibles avec les activités agricoles ou sylvicoles. Chaque projet d'infrastructure doit ainsi faire l'objet d'une pesée d'intérêts entre les objectifs des différentes politiques publiques qui peuvent être contradictoires.

Face à l'augmentation démographique continue et l'importance de l'activité physique dans la société, en premier lieu en termes de santé publique, la construction d'infrastructures sportives et l'aménagement des espaces publics favorisant le sport sont devenus des enjeux majeurs.





Impressum

@ 2024 par le Canton de Vaud

Concept : MatchDay Sport Consultancy - www.match-day.ch
Olivier Mutter, Jérémy Moulard, Ophélie Jeanneret, Enver Ibrahimovic

Direction de projet : Service de l'éducation physique et du sport, Canton de Vaud
Nicolas Imhof, Raoul Vuffray, Julien Echenard, Florian Etter

Graphisme : North Communication

Photos :

Vaud Promotion - Jon Viey (p.1)
Triathlon de Lausanne - Guillaume Grandgirard (p.2-3)
SEPS - Yves Claude (p.4)
Montreux Trail - Eric Lamugnière (p.8)
Unsplash - Annie Spratt (p.11)
20KM de Lausanne - Florian Aeby (p.13)
ACVF (p.14)
SEPS (p.17)
Keystone - Gaetan Bally (p.18)
SEPS - Jon Viey (p.21)
CIO - Ubald Rutar (p.22)
CIO - Adam Mork (p.25)
CIO - Greg Martin (p.26)
Vaud Générations Champions (p.29)
Ville de Nyon (p.30)
Ville de Lausanne (p.33)
Urban Project Yverdon (p.34-35)
Triathlon de Lausanne - Guillaume Grandgirard (p.36)



GBR

LAUSANNE
93
TRIATHLON LAUSANNE

TRIVIERA

LAUSANNE
999 2
TRIATHLON LAUSANNE